

Communiqué de Presse

Lyon 7 Rive Gauche
Le 21 octobre 2016

2006/2016, les 10 ans de la démarche de management de centre-ville de Lyon 7^e

En juillet 2006, Georges Sorel et les Présidents des associations de commerçants du 7^e arrondissement (Janine Ravel, Jean-Yves Lombardi, Didier Holl, Cécile Chétail et Jean-Luc Cavagnoux) lançaient la démarche de management de centre-ville de Lyon 7^e.

L'objectif étant de réunir, au sein d'une même structure, des acteurs qui par leurs échanges continus et l'addition de leurs forces développent des solutions pragmatiques pour promouvoir, valoriser et améliorer l'attractivité de l'arrondissement en s'appuyant par exemple sur l'accessibilité, la qualité de vie, la sécurité, l'offre commerciale...

Il s'agissait également de contribuer à la venue de nouveaux investisseurs «commerce» et de donner des raisons objectives aux habitants et aux usagers du territoire de réaliser leurs achats.

En 2011 à la suite d'un appel à projet, lancé dans le cadre du Schéma Directeur d'urbanisme Commercial (SDUC), le Grand Lyon, la DIRECCTE et les chambres consulaires renaient l'Association de Développement du Commerce de Lyon 7^e pour intégrer le management de centre-ville de l'agglomération lyonnaise.

L'Association de Développement du Commerce de Lyon 7 devenait Lyon 7 Rive Gauche et ses statuts étaient modifiés pour accueillir des acteurs publics comme par exemple la ville de Lyon.

Parmi les acteurs publics membres de l'association de management de centre-ville on retrouve la ville de Lyon, la CCI de Lyon Métropole et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône. Parmi les acteurs privés figurent, des professionnels de l'immobilier commercial, de la franchise, de l'architecture, de la banque, de la mutuelle, de la comptabilité, de la communication et plus généralement du commerce. La gouvernance du territoire est complétée par une instance de Pilotage qui réunit la DIRECCTE, la Métropole de Lyon les membres de «Lyon 7 Rive Gauche».

A l'occasion de ces 10 années de fonctionnement, il était intéressant de faire un point synthétique des principales actions qui ont été engagées durant cette période.

Obtention au niveau international, national et régional de plusieurs prix venant récompenser les actions conduites

- Lauréat en 2015 de la mention spéciale «Transport en commun» du **Challenge de la Mobilité du Grand Lyon**,
- Obtention en 2013 pour trois ans du **label européen Tocema** qui certifie de la mise en place d'une démarche de management de centre-ville,
- Lauréat en 2010 de l'**appel à projet du Ministère de l'Economie** «catégorie : bonnes pratiques en matière de commerce et de développement durable»,
- 2^e place en 2009 du **Prix Européen de la Mobilité** à l'occasion de la conférence ECOMM,
- Lauréat en 2008 de l'opération «**Trésors du développement durable**» organisée par la région Rhône Alpes,
- Obtention en 2008 au niveau national d'un **Trophée Commerce Mag**,
- Finaliste en 2008 du **Prix Initiative Régional de la Banque Populaire Loire et Lyonnais**.

Immobilier commercial

- Au cours de ces 10 années, près de **360 porteurs de projet ont été accueillis** avec à la clé plusieurs d'implantations.
- Une plaquette de promotion et de valorisation du territoire a été réalisée en 2010 puis actualisée en 2016.
- **Présence régulière sur les salons spécialisés et participation à Visio Commerce** : MAPIC, SIEC, Forum de la franchise de Lyon, Paris...
- Recensement terrain, chaque année, de l'**intégralité des cellules commerciales de l'arrondissement (+ de 1 200)**.

Communication

- Plus de **300 retours presse et médias identifiés** au cours de ces 10 années.
- A partir de 2007, mise en place d'outils de valorisation du territoire (site Internet/blog, compte Twitter, page Facebook, compte Instagram et LinkedIn).
- De 2006 à 2009, édition de 8 numéros d'un **magazine d'information** (39 000 exemplaires par numéro) à destination des habitants et usagers du territoire.
- En 2009, lancement du **Guide du Commerce de Lyon 7^e** (guide tiré à 30 000 exemplaires). En décembre 2016 paraîtra la **9^e édition**.
- Mise en place de plaquettes présentant les différentes actions du management de centre-ville.

Développement durable

- En 2007, le premier Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE), au niveau national, centré sur le commerce était mis en place. Depuis cette date, **chaque année environ de 300 salariés, sont concernés**.
- Entre 2009 et 2012, une démarche visant à permettre aux commerces de réduire leur consommation d'électricité tout en ayant une meilleure mise en valeur de ceux-ci a été conduite. **40 commerces ont bénéficié de ce dispositif**.
- En 2011, lancement d'une démarche visant à réduire la consommation d'eau des commerçants et artisans. A ce jour, **166 commerces ont été accompagnés** et équipés en réducteurs d'eau.

Événementiel

- Gestion de l'une des plus importantes **brocantes** de l'agglomération (**Plaisir de chiner**) et depuis septembre 2016, d'une **braderie (de Brad' et de Broc')**.
- Organisation, en décembre 2010, de l'exposition de peinture «**Place aux Artistes**» qui avait pour objectif de faire découvrir la peinture dans un environnement atypique : les commerces de la place Jules Guesde.

Proximité

- Depuis 2006, des visites terrain, des rencontres régulières et des réunions avec les commerçants et les associations de commerçants de l'arrondissement (Banque de France, accessibilité, immobilier commercial, éclairage des commerces...) sont organisées et depuis 2014, à raison de deux fois par an une newsletter d'information est envoyée aux commerçants. Par ailleurs des rencontres ont lieu avec les habitants ou leurs représentants.
- Réponse aux demandes des commerçants sur différents sujets : cession de leur commerce, mise en accessibilité du magasin, recherche du bon interlocuteur pour différentes demandes d'ordre public...
- Enfin en juillet 2016, **un club avantages a été mis en place pour les commerçants et artisans et de leurs salariés** qui permet à ces derniers de bénéficier des mêmes avantages que les comités d'entreprises indépendamment de la taille de leur entreprise.
- Accompagnement des associations de commerçants dans la mise en place de leurs animations : Grande semaine du commerce, rédaction de compte-rendus, prêt de matériel, brocante...

Animation territoriale et suivi de projets

- Depuis 2006, **Lyon 7 Rive Gauche consacre chaque année plus de 4 500 heures de travail pour le territoire**, produit un bilan d'activité et met à jour quotidiennement son blog, comptes Facebook, Twitter et Instagram.
- Accompagnement des acteurs publics sur différents sujets : impact pour les commerces des travaux de la ligne T1 de tramway (Gerland), marché de l'après-midi Madeleine Fourcade, accessibilité des commerces, déplacement de la station taxi de Jean Macé, préconisations sur la partie commerce du PLU, travail sur les déplacements domicile/travail des salariés des commerces, information des commerçants sur les réglementations en vigueur...

Divers

- Rencontres régulières avec les managers de centre-ville de Rhône Alpes.
- Accueil et échanges d'informations avec des territoires souhaitant mettre en place une démarche de management de centre-ville : Nice, Annecy, Vienne...
- Participation à des salons professionnels et des réunions sur la thématique du commerce : Assises Nationales du Centre-Ville, rencontres nationales des gestionnaires de centre-ville, rencontres régionales...

Contact presse : Lyon 7 Rive Gauche – T : 06 42 70 75 29 - M : accueil@lyon7rivegauche.com – www.lyon7rivegauche.com